



Charte d'Utilisation des Services et Outils Numériques du Lycée Français René Descartes

I. Préambule

Le Lycée Français René Descartes met à disposition de ses élèves et de son personnel des outils numériques afin de faciliter les apprentissages et les échanges.

L'utilisation de ces outils est soumise au respect de la présente charte, qui a pour objectif de définir les règles d'utilisation et de garantir un environnement numérique sûr et respectueux pour tous.

La présente charte s'applique à tous les utilisateurs des services et outils numériques mis à disposition par le lycée, qu'il s'agisse des élèves, des enseignants, du personnel administratif ou des invités.

II. Champ d'Application & Principes Fondamentaux

1. Respect des lois et responsabilités des utilisateurs

L'utilisation d'Internet, des réseaux et des services de communication numériques au Lycée Français René Descartes (LFRD) doit s'effectuer dans le respect du cadre légal en vigueur en République démocratique du Congo et des principes fondamentaux de l'Éducation nationale. Ces outils ne sont pas des zones de non-droit, et leur usage est encadré par des obligations légales et éthiques qui doivent être respectées par tous les utilisateurs.

Toute violation des règles énoncées ci-dessous peut entraîner des sanctions disciplinaires et/ou pénales.

2. Règles générales d'utilisation

a) Respect de la vie privée et des données personnelles

- L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser, collecter ou diffuser les données personnelles de tiers sans leur consentement explicite.
- Toute divulgation non autorisée d'informations privées, telles que noms, adresses, numéros de téléphone, photos ou autres informations personnelles, est strictement interdite.
- La diffusion de propos diffamatoires, injurieux ou de rumeurs visant une personne est prohibée.

b) Respect de la propriété intellectuelle

- L'utilisation d'œuvres protégées par des droits d'auteur (musique, films, images, logiciels, textes, etc.) sans autorisation est interdite.
- Le téléchargement ou le partage illégal de fichiers protégés sur des plateformes ou des réseaux de partage est passible de sanctions.
- Le plagiat, qui consiste à présenter les travaux d'autrui comme les siens sans en citer la source, est strictement interdit.

c) **Diffusion de contenus illicites**

- La publication ou la transmission de contenus à caractère haineux, violent, discriminatoire, pornographique ou incitant à la haine, à la violence ou à des actes illégaux est interdite.
- Toute forme d'incitation à la consommation de substances illicites ou dangereuses est prohibée.
- Les comportements de cyberintimidation, y compris le harcèlement en ligne, la menace ou l'humiliation via les outils numériques, sont strictement répréhensibles.

d) **Sécurité des systèmes informatiques**

- Il est interdit de tenter d'accéder, de modifier ou de pirater les systèmes informatiques de l'établissement sans autorisation.
- Toute tentative d'introduction ou de diffusion de logiciels malveillants (virus, chevaux de Troie, etc.) est strictement interdite.
- L'utilisateur s'engage à ne pas saturer les ressources réseau, à ne pas interrompre leur fonctionnement normal ou à ne pas développer et installer des outils permettant de contourner les mesures de sécurité.
- L'utilisation de logiciels non autorisés sur les matériels de l'établissement est interdite.

e) **Identité et intégrité des communications**

- Les utilisateurs ne doivent pas dissimuler leur identité réelle dans les communications électroniques.
- L'utilisation des identifiants d'un autre utilisateur est interdite, de même que l'accès non autorisé à des comptes ou à des informations confidentielles.
- Les données appartenant à autrui ne peuvent être modifiées, détruites ou copiées sans permission.

3. Sanctions

Tout manquement à ces règles, outre les sanctions disciplinaires prévues par le règlement intérieur du lycée, pourra entraîner des poursuites pénales conformément à la législation congolaise en vigueur.

III. Règles Spécifiques aux cours en distanciel

1. Organisation Générale

- **Horaires** : Les cours à distance se déroulent aux horaires définis dans l'emploi du temps officiel de l'établissement figurant sur PRONOTE.

- **Information préalable** : Les enseignants informent leurs élèves à l'avance de la tenue de chaque séance en ligne et positionnent les liens des vidéoconférences sur PRONOTE.

- **Plateforme numérique** :

1 - Le LFRD est un établissement certifié google éducation, et offre à tous les élèves, (à partir du collège) un compte courriel dédié, ainsi qu'à chaque membre de son personnel, bénévoles, etc. Ces comptes courriels restent la propriété de l'établissement et sont fermés un mois après que l'utilisateur quitte définitivement l'établissement, sauf pour les courriels génériques liés aux fonctions (ex : Président, Proviseur, DAF, etc).

L'utilisation des outils Google Education est recommandée.

2 – Pour le secondaire, des DRIVES sont mis à disposition pour chaque classe et groupe, afin que les élèves puissent y accéder et que cela puisse faciliter le passage en distanciel si nécessaire.

3 - Les cours à distance sont dispensés sur une plateforme numérique sécurisée, conforme à la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles. À cet effet, l'établissement privilégie l'utilisation de « Google Meet ».

2. Déroulement des Séances

- **Connexion simultanée** : L'enseignant et les élèves se connectent simultanément à la plateforme pour suivre le cours en direct.
- **Visibilité des participants** : les élèves du secondaire ne peuvent se connecter qu'avec leur adresse @descartes-kinhasa.com.
- **Enregistrements** : Les enregistrements des cours en ligne sont interdits sauf autorisation expresse de l'établissement et de l'enseignant.
- **Caméra allumée** : Sauf autorisation expresse de l'enseignant, la caméra doit être allumée pendant toute la durée du cours. L'élève doit porter une tenue décente
- **Micro coupé** : Le microphone doit être coupé lorsque l'élève n'intervient pas, afin de limiter les bruits de fond.
- **Respect des règles de politesse** : Les élèves doivent s'exprimer de manière courtoise et respectueuse envers l'enseignant et leurs camarades.

• Entrée en Vigueur

La présente charte entre en vigueur par sa validation en Conseil d'établissement.